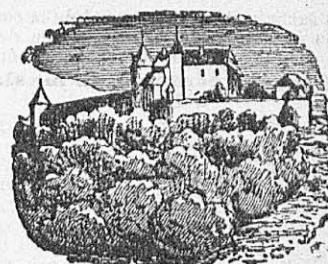




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
	6 mois	4.50
Etranger	1 an	16.—
	6 mois	8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8^h 53 11^h 57 (d. j. f. 14^h 27) 14^h 27 20^h 23 (22^h 11) — Bulle, dép. 6^h 05 9^h 50 (10^h 05) 13^h 05 18^h 11 (20^h 05)

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	50 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. Suisse de publicité

L'Italie et nous. La France et nous.

L'acquiescement de Perelli a certainement contribué puissamment à l'apaisement des relations italo-suisse. Ces dernières étaient d'ailleurs satisfaisantes, quoi qu'en disent nos extrémistes de gauche qui, naturellement, ne demandaient pas mieux que de bronchier les cartes. Soit dit en passant : le camarade Perelli ne s'attendait pas à un dénouement aussi favorable ; au contraire, il avait compté sur un échec, et il est heureux de constater que son intervention a été couronnée de succès.

Il est bien certain, d'autre part, que le jugement de Rome est un geste d'amitié et de courtoisie à l'égard de la Suisse. Le fascisme a voulu prouver ses sympathies à la Suisse et sa compréhension de la tradition démocratique. Car, depuis un certain temps, M. Mussolini, qui voit loin et clair, a compris que l'intérêt de l'Italie est de vivre en bonne harmonie avec le reste du monde, en particulier avec ses voisins. Et les méthodes cavalières qu'il avait tout d'abord adoptées disparaissent peu à peu, bien que le nouveau statut social italien s'éclaire de mieux en mieux dans toute l'étendue de la péninsule. On peut dire en effet que le fascisme est assis. Evidemment, il faudra voir à l'œuvre la génération montante pour se rendre un compte exact de la portée de la révolution mussolinienne. Les jeunes sont nés sous l'égide fasciste : ils ont grandi dans l'atmosphère nouvelle et se sont imprégnés de l'énergie qu'elle renferme de par la volonté de celui qui la créa.

L'Italie de demain sera toute différente de celle d'hier. Elle a quitté le chemin battu du parlementarisme pour lequel elle n'était point faite et s'est laissée conduire par un chef qui s'imposa et auquel elle s'est ensuite donnée. Il est vrai qu'elle dut tout d'abord subir bon gré mal gré le joug du Duce, mais il est certain qu'aujourd'hui l'ensemble de la nation désire sincèrement que le nouveau régime poursuive son œuvre en paix. Tout ce que l'on peut craindre, c'est la réaction qui se produira presque infailliblement le jour où le Duce disparaîtra de la scène. Nous savons que le chef du gouvernement a beaucoup prévu pour assurer la continuité de son œuvre. Mais, il faut si peu de choses... pour influencer la mentalité d'un peuple!

Tout porte à croire, cependant, que l'Europe se trouve aujourd'hui devant un fait accompli et qu'elle doit en prendre son parti. Pour notre compte, nous n'avons pas, nous Suisses, à intervenir dans le ménage italien, pourvu qu'il reste à son tour chez lui. Or, dans l'état actuel des choses, on peut dire que cette invasion du fascisme dans la politique des autres pays s'est considérablement atténuée. Chez nous, en tout cas, il y a une constante amélioration et l'on peut dire que les rapports italo-suisse ont été l'objet d'une détente heureuse dont on perçoit aisément les répercussions dans le monde des affaires et jusque dans les relations personnelles. Et tout le monde s'en trouve mieux. Mais il faut considérer le développement de toute politique amicale entre deux nations dont les bases d'existence sont aussi divergentes avec la plus grande prudence. Des deux côtés, il importe de faire preuve de compréhension mutuelle et surtout d'abstenir de jugements officiels. Car on ne fera jamais d'un Suisse un fasciste, et difficilement d'un fasciste un démocrate.

Ainsi, l'autre jour paraissait à Locarno une brochure d'un jeune avocat, M. Pedrotta, prônant la création de zones franches au Tessin. Il faut être fortement borné pour émettre une idée aussi saugrenue et aussi « antinationale » en face d'une situation aussi délicate que celle dans laquelle se trouve cet Etat confédéré, séparé du reste du pays par de hautes montagnes et

ouvert par contre du côté de l'Italie, dont il partage d'ailleurs la langue et la culture, tout en étant suisse de cœur et de tradition. On ne peut s'empêcher de douter du nationalisme de personnages de la trempe de M. Pedrotta, et se demander quels sont les motifs réels qui dictent une ligne de conduite aussi déplacée.

Nos relations avec l'Italie sont bonnes. L'acquiescement de Perelli en est une nouvelle preuve. Pour les améliorer encore, il faut aller lentement, très lentement, rechercher tous les points où la Suisse et Rome peuvent s'entendre et écarter tous ceux sur lesquels il n'est possible de concilier nos deux conceptions sociales et politiques.

Avec la France, nous aurons en automne une importante discussion. Elle a trait, chacun le sait, à l'existence des zones franches de la Savoie et du pays de Gex. C'est le Tribunal international de La Haye qui est appelé à trancher en dernier ressort le différend qui nous met aux prises. Selon nous, c'est la Suisse qui a les droits, car elle se base sur des traités, qui ne peuvent être dénoncés d'une façon unilatérale. Pour la France, il y a le sentiment, et nous comprenons nos voisins quand ils s'étonnent qu'ils ne soient pas absolument et complètement maîtres sur toute l'étendue du territoire national. Ils devraient pourtant se consoler en pensant qu'il eût pu lui arriver pire et que c'est aux divisions des Suisses qu'ils doivent d'exercer la souveraineté sur la Savoie.

Au reste, il faut le dire, la France s'est montrée honnête, comme elle a l'habitude de l'être, lorsqu'elle a consenti sans autres à se soumettre à toute décision que pourrait prendre la Cour internationale de justice. Elle a fait preuve de confiance et donné à la face du monde un bel exemple de respect des droits du plus faible.

Aurait-elle pu faire autrement, après les épisodes tragiques de la guerre? Mais il eût été souhaitable, pour les uns comme pour les autres, d'arriver à un arrangement à l'amiable. Car tout arrêt de Tribunal ouvre quelque part une plaie. Et c'est parfois tout un art de devoir ensuite la refermer. Voilà, il ne reste aujourd'hui plus qu'à attendre...

Il y a un autre petit point noir à l'horizon, c'est la lenteur avec laquelle le Sénat français poursuit l'étude du traité d'arbitrage que nous sommes en train de conclure avec la France. On ne se le dit pas, mais on se le pense : cette attitude n'a-t-elle aucune corrélation avec le problème qu'on va solutionner à La Haye? Faisons confiance, pourtant, car on a de part et d'autre l'habitude d'être de bons et loyaux amis. Et puis, quel est donc le ciel qui n'a jamais de nuages?

Petite Revue

ÉTRANGER

Le chômage en Angleterre. L'agriculture française.

Nous l'avons écrit déjà : l'expérience travailleur anglaise est une leçon pour l'Europe et il faut se réjouir, à ce point de vue, qu'elle se déroule en Angleterre, cadre idéal à des aventures de ce genre, car l'Anglais flegmatique laisse faire mais se lève comme un seul homme dès que l'intérêt et l'honneur de la nation sont réellement et sérieusement engagés.

Le gouvernement travailliste a fait ce qu'il pouvait. Il serait profondément ridicule de lui faire supporter tous les péchés d'Israël. C'est précisément à cause de cela que l'enseignement des choses acquiert une clarté presque tragique. Oui M. Mac Donald et ses amis ont fait ce qu'ils ont pu, et dans les problèmes essentiels au sujet desquels ils s'annonçaient en sursauts, ils n'ont rien pu.

Il en est ainsi, par exemple, pour ce qui concerne la question de plus en plus angoissante du chômage. Quand la campagne électorale battait son plein, le Labour Party critiquait vive-

ment les conservateurs, dont la mauvaise volonté était manifeste et qui ne voulaient et ne savaient rien faire pour combattre le chômage alors qu'il suffisait pour cela de prendre des mesures élémentaires et qui sautaient aux yeux de tout citoyen averti ami de la classe ouvrière. Or, les travaillistes arrivèrent au pouvoir. Ils s'empressèrent d'arrêter des ordonnances, d'appliquer des remèdes, de déverser sur le pays le flot de leurs connaissances de toutes sortes... et le nombre des chômeurs augmente dans d'effrayantes proportions... et les masses laborieuses se tournent vers le gouvernement, comme auparavant, mais avec un sourire narquois et désenchanté. C'est pourquoi M. Mac Donald convoquait, l'autre jour, au Guildhall, une conférence des maires des principales communes et des chefs d'industrie en vue d'étudier la situation. Il se recommanda notamment pour que tout le monde, sans distinction de partis, apporte sa pierre à l'édifice et recherche la voie qui sortirait de l'impasse. C'est là l'aveu d'un vaincu, un pénible aveu sans doute, mais un aveu nécessaire et qui s'imposait. Encore une fois, nous n'en faisons pas un crime à M. Mac Donald, ni même à M. J. H. Thomas, à qui incombe la tâche pratique de la lutte. Mais nous constatons que là comme ailleurs la doctrine socialiste fait fausse route et se révèle non viable à l'épreuve.

M. Mac Donald insistait en particulier auprès des chefs de commune pour qu'ils entreprennent le maximum possible de travaux d'intérêt général afin d'occuper les « sans-travail », et il lui fut très simplement répondu qu'il faut de l'argent pour payer les ouvriers et que ces remèdes de fortune ne sont que des palliatifs et qu'ils laissent, après une courte période de mieux, le malade dans un état plus grave qu'auparavant. C'est évidemment plus profond qu'il faut rechercher la racine du mal pour l'extirper : une réforme générale des méthodes de travail s'impose. Et, comme ailleurs, le succès dépend de la collaboration entre l'employeur et l'employé. Quand on compare les moyens américains et les moyens britanniques et que l'on constate la supériorité de l'organisation américaine actuelle, on est bien obligé de l'attribuer à quelque chose, et ce quelque chose, c'est l'esprit de collaboration. Car, on a beau dire et beau faire, on avance plus rapidement et plus sûrement quand on pousse le char tous du même côté. Nous n'hésitons pas à affirmer catégoriquement que la lutte des classes, en Angleterre comme ailleurs, affaiblit l'économie générale et provoque ce marasme par dessus lequel a passé l'Amérique pour nous ravir nos marchés et imposer à l'Europe ses produits. M. Mac Donald lui-même s'en rend compte, puisque lui, grand chef socialiste, demande la collaboration de tous les partis et de toutes les bonnes volontés en vue de lutter efficacement contre le chômage. Cruelle ironie du sort, car les travaillistes anglais n'étaient pas forts, naguères, pour accorder leur collaboration!

M. Stanley Baldwin, appelé à représenter le parti conservateur dans cette conférence nationale du chômage, a refusé son concours, pour la bonne raison que le gouvernement travailliste, s'il réussit à l'aide de l'opposition à rétablir une situation qui se compromet chaque jour davantage, s'autoriserait dans la suite de tout le mérite de l'entreprise, comme il est dans ses habitudes de le faire. Il n'en demeure pas moins que la manœuvre du premier ministre comporte une signification qui n'échappe à personne, d'autant plus que M. Lloyd George lui avait offert, auparavant, de lui amener ses troupes, à condition que le gouvernement convoque une session extraordinaire pour discuter uniquement la question du chômage. Mais M. Mac Donald a eu peur du « rusé Gallois ». Il a craint que le concours annoncé ne lui soit trop onéreux. Et le parti travailliste, s'il veut recevoir, entend pour le moment ne rien donner et surtout ne rien aliéner de son indépendance.

L'agriculture française, comme la nôtre, traverse une crise de longue durée. La France est pourtant fertile et admirablement favorisée de la nature. Mais elle subit l'influence de cet apport formidable du nouveau monde dont les vastes prairies produisent sans effort et dont la

fécondité dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Elle sent qu'elle fait de plus en plus difficilement face à une situation déjà précaire. Que faut-il entrevoir? Laisser tomber le travail de la terre ou fermer des frontières aux produits d'outre-mer? Les paysans se tournent vers les pouvoirs publics. Comme chez nous encore, ceux-ci font leur possible, mais aussi ils ont d'autres classes de la population à satisfaire et font de leur mieux pour conserver entre elles une juste équité. D'autre part, ses mesures ne peuvent être que provisoires et n'existent qu'en marge du marché mondial, donc du grand régulateur de l'économie générale. Il n'y faut recourir qu'en cas de nécessité.

Comme partout en Europe, c'est à la rationalisation du travail qu'il s'agit de demander une amélioration de l'état de choses existant. Nos paysans n'ont plus qu'un moyen de sauvegarder le patrimoine national de la ruine : c'est l'instruction et la solidarité ; l'énergie et l'union. En dehors, pas de salut!

SUISSE

Dans la banque.

L'association suisse des banquiers a eu son assemblée générale à Sion, vendredi et samedi. Deux conférences y ont été données.

Aviation.

Un nouvel avion de transport, le *Jungfrau*, de la compagnie « Alpar », a été mis en service samedi. L'appareil est particulièrement destiné aux vols alpestres. Il peut transporter cinq à six personnes et monte à 5000 mètres.

La loi sur l'alcool.

Le recensement des appareils à distiller décidé par les Chambres et qui constitue le premier pas vers la réforme du régime des alcools aura lieu en septembre.

Dans l'industrie.

Le conseil d'administration de la S. A. Brown et Boveri, à Baden, a décidé de proposer la répartition d'un dividende de 9 %, comme l'année dernière, de verser 500.000 francs aux réserves et 250.000 fr. au fonds de secours aux ouvriers.

Au moins une industrie suisse qui fait bonne figure.

A Bâle.

Des scènes entre ouvriers se sont produites samedi et dimanche à Bâle. Un ouvrier qui avait été engagé pendant la grève a été attaqué par des communistes. Il sortit un revolver et fit feu sur les agresseurs, qui ont été conduits à l'hôpital.

Au Bois-Noir.

Les travaux de déblaiement se poursuivent activement au Bois-Noir. Des équipes se succèdent constamment et, à l'heure qu'il est, les communications ferroviaires doivent être rétablies sans retard. Un très nombreux public a visité la région, dimanche.

A Neuchâtel.

Les électeurs neuchâtelois, souvent mis à l'épreuve, ont repris, dimanche, une nouvelle loi fiscale comportant un impôt spécial sur les fortunes et les revenus et allégeant les charges des agriculteurs et des familles nombreuses. C'est le parti libéral qui avait organisé la campagne contre la loi.

Il est permis de regretter ce résultat, qui fournira certainement une arme de plus aux socialistes et qui oblige le gouvernement à se procurer ailleurs un argent qu'il est cependant difficile de prélever encore sur le salaire des peuples.

Au Grand Conseil de Genève.

Le Grand Conseil de Genève, qui n'offre pas toujours un spectacle très édifiant, a eu samedi une séance particulièrement agitée. Il s'agissait de discuter une motion suivant laquelle il est interdit à un conseiller d'Etat d'exercer une autre profession. Le gouvernement proposait l'ajournement des débats. L'assemblée législative décida de passer outre. Les deux projets présentés

plement. On n'attrape pas un vinaigre, vous le savez, et un cas avoir l'air de vous égarer au projet de votre contraire, avoir l'air tout d'as son sens et ne pas l'atta on cher Maxime, sans dou- té, n'était plus qu'un petit aveuglement à la toute e Dage.

pas dit, mon cher, répondit a personne en question ha- et que, pour faire sa con- serait contraint tout natu- la capitale? C'est donc ici, nt intervenir vos talents de tie. Je m'explique en deux us. Pierre, de vous montrer sciez intelligent pour retenir ur obtenir de lui un délai t- ce même que de quel- t? L'existence est bizarre, souvent il suffit d'un instant it jamais les projets les endant ce laps de temps, le re d'une autre femme que D'après ce que je sais du de Bailly, c'est un être as- et versatile. Ses idées sont e, je crois, aussi prêt à ou- enthousiasme. Partant de mble, mon cher Darbois, racé à l'avance. Retenez le era suffisant! nde! fit Pierre.

(A suivre).

Alphonse Glasson, Bulle.



chaussures

BRUN BRUN-FONCÉ

aucune décep- ez. Planchée ou es apprêchées s vernies.

le cuir.

ROHOFEN

le MAYOR

épidémique tonique évolutif contre la RE APHTEUSE

paquets, fr. 2.90 ; par 6 & Cie, LAUSANNE. Ennos drogueries. P640-2L

chairs

en s grandeurs

très bas.

Barras

ICOLE

E —

boiseurs

ndés

antier.

truler.

0 stères de sapin

chargement à HOGG-

insérez vos annonces dans „LA GRUYÈRE“.

par la majorité et la minorité de la commission ont été repoussés, au milieu des cris des députés et d'un brouhaha général.

Congrès cantonal de musique à Lugano.

Le congrès cantonal de musique, organisé à Lugano à l'occasion du centenaire de la fondation du corps de Musique, a été favorisé par un temps splendide. Les concours ont eu lieu le matin et dans l'après-midi. A 18 heures, un cortège a parcouru la ville. A midi a eu lieu un banquet officiel auquel M. Motta, conseiller fédéral, a pris part. Il a apporté le salut de la Confédération et il a rappelé que le Corps de musique de Lugano était une de ces institutions qui fait corps avec l'histoire. Il a souligné que son centième anniversaire coïncidait avec la réforme de la constitution en 1830.

Chambres fédérales.

Hier soir, le Conseil national a repris la discussion sur la dime de l'alcool. M. Musy annonce qu'à l'occasion de l'élaboration de la nouvelle loi sur l'alcool, on pourra tenir mieux compte des vœux des cantons.

Parlant du postulat Grimm relatif à l'exportation de l'énergie électrique, M. Perrier redoute que les prescriptions fédérales ne fassent du tort aux communes et aux cantons. M. Polar, Tessin, estime par contre qu'il est indiqué de tirer parti des forces non encore utilisées.

Les Etats, mettent sur le tapis la prorogation de la loi restreignant la construction des hôtels. La majorité de la commission se prononce en faveur de cette prorogation.

Dans les prisons soviétiques.

Un homme qui a passé plusieurs années dans les prisons soviétiques et qui a pu en sortir grâce à des interventions diplomatiques a écrit un livre où il décrit les prisons soviétiques et raconte les horreurs qui s'y passent.

Dans les corridors, dit-il, aux fenêtres, aux portes des immenses prisons, partout il y a des gendarmes. Le silence est absolu et opprimant. Les prisonniers doivent passer devant les gendarmes sans faire le plus petit bruit, sans regarder autour d'eux, sans faire de questions. Il est interdit de tousser et d'éternuer. La moindre violation de ces mesures conduit dans les cellules de rigueur, froides et à l'air pestilentiel, ou, au contraire, chauffées jusqu'à 60 degrés, chambres de torture. Les escaliers sont fermés de chaque côté de hautes grilles pour empêcher que les prisonniers se jettent en bas dans un moment de désespoir.

En ce qui concerne les exécutions capitales, l'auteur les décrit ainsi :

Pendant un certain temps, trois hommes allaient chercher le condamné à mort dans sa cellule : le surveillant, son adjutant et un gendarme. Ensuite, pour éviter les pleurs et la résistance des condamnés, il fut décidé de les faire appeler par un gendarme vers cinq heures de l'après-midi. Le prisonnier croit qu'on le conduit à la chancellerie pour une communication et il suit docilement le gendarme. A la chancellerie, on lui communique la sentence de mort qu'il doit signer. Immédiatement, on lui attache les mains derrière le dos. En cas de résistance, on le serre par le cou et on lui introduit dans la bouche un morceau de bois qui l'empêche de crier. Puis, il est jeté dans un réduit obscur. Entre 9 et 11 heures du soir, il arrive la voiture qui transporte le condamné au lieu du supplice. Là, on lui enlève ses habits et son linge. A l'extrémité d'un étroit corridor est une porte. Le bourreau ordonne au condamné de l'ouvrir et de descendre l'escalier qui mène à la

cave. Il ouvre et descend. D'en haut, le bourreau tire sur la nuque du prisonnier avec un gros revolver. La victime tombe au bas de l'escalier. Un aide constate la mort. Si la victime respire encore, on l'achève d'un autre coup à la tête.

Personne n'assiste à la tragédie. Les cadavres ne sont pas brûlés, ni rendus à la famille. On les met en morceaux pour les rendre méconnaissables et on les enterre. Même la grossesse ne sauve pas les femmes. L'auteur parle d'une femme exécutée à Odessa deux jours après ses couches et d'une autre qui était dans le huitième mois de sa grossesse.

Pendant les quatre ans de 1923 à 1926, les différentes sections du Guépéou ont prononcé ou confirmé 35.000 condamnations à mort.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Dans un discours qu'il prononçait l'autre jour à Lutèce, M. Tardieu a encore fait appel à l'union de tous les partis français en face de la crise économique mondiale afin de donner à la France le maximum de chances de sortir indemne de la mêlée.

M. Herriot a prononcé à Belfort un important discours politique au cours duquel il a exposé les théories de son parti.

Le roi d'Egypte a prorgé les pouvoirs du Parlement pour la durée d'un mois. On annonce d'autre part que le ministre des affaires étrangères a rappelé M. Ahmed Mahmoud, conseiller d'ambassade à Londres.

Le « Zeppelin » ayant atterri dimanche à Hambourg, a fait un faux départ dans l'après-midi, on ne sait pour quelles causes exactes. Le capitaine Lehmann était à terre tandis qu'un certain nombre d'agents de police se trouvaient occasionnellement à bord. Le dirigeable put atterrir une seconde fois.

On a inauguré samedi, à Chantilly, une statue du maréchal Joffre, non loin d'où il avait, en 1914, son quartier général, en présence de ce dernier et de M. Doumergue, président de la République. Le maréchal est représenté en tenue, coiffé de son képi, et tenant dans la main une carte d'état-major. De nombreux discours ont été prononcés et la cérémonie fut particulièrement émouvante.

Dans une séance de cabinet tenue samedi, M. Moldenhauer, ancien ministre des finances du Reich, a pris congé de ses collègues et fait ses adieux. On ne sait pas, pour le moment, de quelle façon sera réorganisé le ministère.

M. Flandin, ministre du commerce de France, a commenté devant la presse l'attitude de l'Amérique au point de vue douanier. La France va essayer d'obtenir des adoucissements. Si elle n'y arrive pas, elle prendra des mesures de réciprocité.

Accidents et malheurs.

Dimanche soir, M. Bill, cuisinier à l'Hôtel du Port, à Villeneuve, faisait une excursion avec deux amis, MM. Martin Vial et Joseph Lambiel, en canot à rames. A huit cent mètres du rivage, le canot chavira, à la suite d'une fausse manœuvre. Aux cris poussés par les trois occupants, des sauveteurs se rendirent aussitôt sur les lieux. Malheureusement, les deux compagnons de M. Bill avaient coulé à pic, tandis que le dernier avait réussi à se cramponner au canot renversé.

On n'a pas retrouvé les corps des disparus.

Dimanche soir, une terrible collision s'est produite à Pully entre une automobile conduite par M. Camille Bloch, de Lausanne, et une motocyclette occupée par M. Paul Barben, carrier, domicilié à Roche, et Mlle Marie Uldry. Cette dernière est particulièrement gravement atteinte.

A Bussy, près de Moudon, M. Fritz Josse-

Paris le plus longtemps possible, au besoin même par délais successifs — et le reste ira tout seul...

A ces derniers mots, Darbois s'était levé. En possession du conseil qu'il était venu chercher, il considérait justement que sa visite avait assez duré. Ainsi qu'à son habitude, trop jaloux de sa liberté pour entraver si peu que ce pût être la liberté des autres, Dage ne tenta point de le retenir davantage.

« Votre petite affaire m'intéresse au delà de toute expression, se contenta-t-il de dire, en abandonnant à son tour son fauteuil, et vous saurez me faire un prodigieux plaisir en venant le plus souvent possible me tenir au courant. »

Puis, serrant la main du jeune homme, il la garda entre les siennes pour, ainsi qu'à son arrivée, le guider jusqu'à la porte, à travers l'amas de tous ses bibelots.

« Votre affaire m'intéresse au delà de toute expression... et vous saurez me faire un prodigieux plaisir... »

En prononçant ces mots, Dage n'avait point exagéré. Il était heureux. Il se sentait content, rajeuni, allégé !

Dès qu'il s'agissait d'entraver le bonheur d'un couple et de faire obstacle à un amour sincère, cet homme se retrouvait, avec une joie exquise, dans son élément naturel.

C'était, je dois le répéter encore, un misanthrope impénitent...

VII

Au « Select ».

Lorsque Pierre arriva au bar du « Select », faubourg Saint-Honoré, Gilbert y était installé depuis quelques instants déjà. En quittant Maxime Dage, qui habitait dans une rue provinciale d'Auteuil, soucieux de coordonner quelque peu

vel, ancien facteur, qui avait pris sa retraite le 1er juin, est tombé d'un char qu'il déchargeait et s'est brisé la nuque. La mort a été instantanée.

Une trombe d'eau s'est abattue sur la ville de Barcelone. De véritables torrents ont parcouru les rues. Quatre enfants surpris par les flots ont été noyés.

On annonce de Port-Moresby (Nouvelle-Guinée), que par suite de la rupture de la chaîne du gouvernail par mer démontée, un bateau à moteur a chaviré. 11 Papous, un magistrat et ses trois enfants se sont noyés.

Près de Sentimatt, Lucerne, un garde-voie, M. Robert Meier, âgé de 62 ans, a été tamponné par une locomotive qu'il n'avait pas entendue venir. Il a succombé à une fracture du crâne.

Crimes et délits.

A Marseille, des inspecteurs de recherches des fraudes fiscales viennent de découvrir 38 caisses contenant de l'héroïne, de la cocaïne, de la morphine. Les caisses proviennent du chargement du vapeur italien « L'Italia », venant de Stamboul.

Les stupéfiants découverts représentent un poids de 1100 kg. et une valeur marchande de 3 à 4 millions. L'enquête n'a pu jusqu'ici faire connaître l'expéditeur de ces caisses, ni leur destination finale. Les investigations se poursuivent.

FRIBOURG

Les accidents.

M. Oscar Corminbœuf, député à Domdier, a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Un petit char à pont attelé d'un cheval vint à verser au moment où M. Corminbœuf avait le pied sous la tringle de la mécanique. Au lieu de pouvoir se relever tout de suite, il fut traîné par le pied, couché sur le dos, et le char versa sur lui. Le cheval, heureusement, s'arrêta bientôt, et l'on put dégager le blessé. Quelques mètres encore et M. Corminbœuf était assommé.

Mercredi soir, à Ecuivillens, le jeune Robert Chavaillaz, 9 ans, est tombé d'un char de foin et s'est cassé la jambe.

A l'entrée du canal de la Broye dans le lac de Morat, Joseph Zygan, 17 ans, Polonais, employé à Bellechasse, s'est noyé en prenant un bain. Le jeune homme voulut traverser le canal. Il passa dans les herbes marines et ne put se dégager. Son frère lui porta secours, mais en vain.

Le cadavre a été retiré de l'eau une heure après l'accident.

Une belle pêche.

Un pêcheur de Colombier, M. Weissbrodt, a capturé, dans le lac de Neuchâtel, un brochet d'une grandeur extraordinaire. Ce poisson pèse environ 22 livres et a été capturé à la traîne.

Les riverains signalent cette année un phénomène extrêmement rare dans le lac. Il s'agit de bancs de perches qui suivent depuis plusieurs semaines les berges chaudes. La hauteur exceptionnelle des eaux a favorisé le frai, et c'est par milliers qu'on estime que les jeunes perchettes ont pu éclore cette année. Il y aura donc de belles perches pour les amateurs de gaule, mais ce sera seulement pour l'an prochain.

Un écrivain fribourgeois à l'honneur.

Sous la rubrique : « La vie des lettres », nous lisons dans *Les Nouvelles littéraires* du 14 juin les lignes suivantes :

« Le prix annuel de la Fondation Schiller, d'une valeur de 1000 francs suisses, vient d'être décerné à René Week pour son roman : « Le roi Théodore ».

ses idées et de dresser en son esprit un plan définitif, le jeune homme avait décidé qu'il marcherait peu. Puis, de quart d'heure en quart d'heure, il avait différencié le moment de prendre un moyen de locomotion. De la Muelle au Trocadéro et du Trocadéro à l'Arc de l'Etoile, il avait avancé sans s'en apercevoir. A l'Etoile, au surplus, il s'imaginait être presque arrivé. Bref, absorbé par ses pensées, il avait fait tout le chemin à pied.

Pour être plus tranquille et pouvoir parler à Pierre à l'abri de tout indiscret, le comte de Bailly avait dédaigné de s'asseoir sur l'un des tabourets en ligne devant le comptoir. Il avait choisi une petite table presque dissimulée derrière un énorme pot de céramique d'où s'élevait un palmier. Il n'avait eu que l'embarras du choix. Si fréquenté que fût ce bar par toute une jeunesse aimable, aristocratique ou tout au moins mondaine, la plupart des clients ne venaient point avant six heures. Silencieusement un temple, avec ses tapis feutrés et ses lourds rideaux de velours aux innombrables plis qui assourdisaient encore le bruit confus des voix, l'endroit était presque désert lorsque les deux amis se retrouvaient enfin.

Gilbert était toujours aussi heureux, et si Pierre, par contre, était intérieurement soucieux, rien en son aspect ou sur sa physionomie ne le pouvait laisser voir. Aux questions du comte, qui lui demandait des nouvelles de sa mère, il répondait avec entrain. Enjôlé, il interrogea à son tour son patron sur les menus détails du déjeuner qu'il avait fait. Enfin, ainsi qu'à son accoutumée, il décocha quelques remarques amusantes et spirituelles sur les gens qui, peu à peu, arrivaient eux aussi au bar. Mais, en son esprit tourmenté, c'était, presque sans répit, l'assaut des idées tumultueuses.

En proie à ces sentiments, il s'élevait un

Une ruade de cheval.

Samedi, à Guin, M. Othmar Schmutz a été atteint par une ruade de cheval qui lui a brisé la mâchoire.

Chronique romantoise.

Cours de cadres de sapeurs-pompiers.

Dimanche dernier avait lieu à La Joux le second cours organisé par la Fédération des sapeurs pompiers de la Glâne. Sur 23 communes, 21 ont répondu à l'appel. On a compté 39 délégués. Le corps des sapeurs-pompiers de La Joux prêta sa collaboration et permit d'organiser des équipes pour deux subdivisions. Les hommes ont offert aux nombreux curieux qui assistaient aux manœuvres le spectacle de leur discipline et de leur parfaite organisation. L'honneur en revient à l'excellent chef, M. Morel et à ses méritants collaborateurs. Le programme comportait surtout la manipulation de la pompe. Le travail accompli fut méthodique et bien compris. Les participants pourront à l'avenir faire bénéficier leurs corps respectifs des excellentes directions qui leur furent fournies au cours de cette demi-journée.

La Caisse cantonale des assurances et le comité cantonal de la Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers avaient envoyé des délégués. Après la manœuvre, les participants se rendirent à l'Hôtel de l'Union pour faire honneur à la collation qui leur fut offerte par l'autorité communale de La Joux. La Société locale agrémente la partie récréative de productions charmantes et fort goûtées.

Le soir encore l'entrain régna au village. Félicitons entre autres M. Louis Beaud de la belle activité qu'il déploya à cette occasion.

GRUYÈRE

Une ferme bulloise flambe.

Hier après midi, à 3 h. 35, la foudre est tombée sur la ferme de M. Pierre Pasquier, dans la banlieue de Bulle. Les propriétaires étaient attablés pour le goûter. Ils n'eurent que le temps de s'enfuir, tant l'incendie se propagea rapidement. En effet, le feu jaillit au bout de quelques minutes sur toute la longueur du bâtiment, grange et habitation : la foudre avait suivi très probablement la poutre de faite.

Les voisins accoururent aussitôt. On transporta tout d'abord dans la ferme la plus proche Mme Pasquier fils, qui était mère depuis une dizaine de jours, ainsi que son enfant. Puis on réussit à sortir des étables, tout le gros bétail, trois pores et des veaux ainsi que quelques poules.

Quant au mobilier et au chédail, ils sont restés dans les flammes presque au complet. Tout au plus fut-il possible de sauver quelques menus objets.

Une foule dense se pressait dans les parages du sinistre, malgré la pluie battante, et assistait à l'horrible scène de destruction, tandis que les membres de la famille se lamentaient sur le désastre qui les prive si tragiquement de leur domicile. Détail impressionnant : on avait sorti la table sur laquelle se trouvait encore le goûter.

Tout le monde compatit à la douleur des braves paysans et les entoure de sympathie dans l'épreuve qui les frappe.

* * *

Notons que le service de pompe se révéla insuffisant, la pression ne permettant pas un jet d'eau efficace. On se demande ce qu'il serait advenu si des fermes avaient été toutes proches et que le vent ait soufflé.

La ferme Pasquier avait été récemment et entièrement restaurée à grands frais. Elle est assurée aux 100/100 pour un montant de fr. 30.000. Le mobilier et les provisions le sont pour un montant de fr. 13.800.

Nomination ecclésiastique.

M. l'abbé Gustave Schneuwly, révérend vicaire à Broc, a été nommé curé de Gruyères.

« Ah ! il faut en finir, pourtant ! » se disait-il. Et, sur un ton qui, insouciant, ne semblait que naturel :

— Ah ! j'espère qu'avant ton départ pour le pays de ton image, nous allons rire un peu, Gilbert ? Et il faut, n'est-ce pas vrai, que tu sacrifies quelques jours pour faire les adieux à ta vie de jeune homme. Ne te vois-tu point, en effet, revenir de là-bas presque fiancé déjà ? Car, dès lors, finies nos petites fêtes, nos soupers fins, nos vadrouilles nocturnes. Il faudra être raisonnable, et cela pour jamais... Couic... Couic... la corde au cou.

Et, enserrant son col de ses deux mains, Pierre, en tirant un peu la langue, imitait de façon pittoresque et joyeuse la détresse d'un étranger.

— Ah ! mais, c'est ma foi vrai, ce que tu dis là, vieux ! Je n'y avais pas pensé ! repartit Gilbert, en se mettant à rire.

En effet, si amoureux qu'il pût être en cet instant, il ne pouvait oublier pour cela tous les agréments de sa vie de garçon, et Darbois le savait bien, qui avait du premier coup, trouvé les mots qu'il fallait dire et capables de toucher !

Jaloux jusqu'alors d'une indépendance qui n'avait jamais supporté la moindre entrave, le comte de Bailly entrevoyait clairement l'avenir que son mariage lui réserverait demain. Cet avenir ne lui faisait pas peur. Il savait qu'à notre époque l'hymen n'est plus cette géôle qu'il pouvait être aux siècles précédents, et que chacun des conjoints conserve dans sa vie assez de libertés pour ne point avoir l'impression effroyable de se sentir en prison.

(A suivre).

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par JEAN-LOUIS MORGINS

Mais, après un instant :

— Et ne croyez-vous point, Maxime, reprit-il, hésitant, oui, ne croyez-vous point qu'il serait plus expédient de le laisser partir, et le plus tôt possible ? Si les choses se passent selon vos prévisions, la différence qu'il pourra rencontrer entre la photographie et le modèle même provoquerait sa déception et l'inciterait tout de suite à abandonner son idée...

— Tel n'est point mon avis, fit Dage, toujours sentencieux. Il faut penser à tout, Pierre, et le risque serait grand ! Il se peut parfaitement que la personne soit vraiment belle, et de plus, en admettant même qu'elle ne le soit point autant que Gilbert l'espérait, son imagination, fort montée en ce moment, pourra le lui faire croire. Enfin, pris dans les filets d'une famille que j'ignore, et qui, peut-être, cherche à caser sa fille, notre jeune ami ne pourra se défendre. Il se trouvera compromis, engagé, fiancé avant même de s'en rendre compte ! De plus forts que lui ont été pris au lasso. Ils se croyaient libres encore alors que le nœud de la corde enserrait déjà leur cou ! Et comme le comte n'est pas un homme à rendre sa parole et qu'il ferait jusqu'au bout honneur à sa signature, jugez vous-même du danger...

— En effet, consentit Pierre.

— Croyez-moi donc, reprit Maxime. Ne cherchez point midi à quatorze heures, et contentez-vous de la simple logique... Retenez Gilbert à

de cheval.

L. Othmar Schmutz a été élu président de la Fédération suisse de cheval qui lui a confié la présidence de la section de la Gruyère.

romontoise.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les sapeurs-pompiers de la Gruyère ont organisé une course de motos à La Joux le 25 juin.

La course de motos a été organisée par les sapeurs-pompiers de la Gruyère et permit d'organiser une belle manifestation.

Les premières courses automobiles du Bruch.

Au moment où la Section du canton de Fribourg de l'Automobile-Club de Suisse organise une nouvelle Course de côte au Bruch, il est intéressant de rappeler les premières manifestations qui avaient été faites dans ce domaine, avant la guerre, en 1912 et en 1913.

La Course de motocyclettes avait été établie depuis lors d'une manière régulière, et elle est devenue une des courses classiques pour ce véhicule en Suisse Romande. Cependant les premières courses de côte au Bruch furent des courses d'automobiles, et l'on peut dire que, sans les troubles apportés par la guerre, elles se seraient poursuivies avec une envergure toujours plus grande.

En 1912, 24 voitures prenaient part au concours et combattaient pour l'attribution de la coupe de la Gruyère. Ce fut M. Coetz, sur « Pic-Pic », qui marqua le record, effectuant la montée en 9 minutes environ, mais qui ne l'était pas à cette époque.

En 1913, 35 machines concoururent. Voici à titre documentaire, le classement de ces voitures selon les sections et les marques qu'elles représentaient.

Sections : Fribourg : 9 ; Genève : 9 ; Zurich : 5 ; Neuchâtel : 4 ; Vaud-Valais : 4 ; Montagnes Neuchâtelaises : 2 ; Argovie : 1 ; Berne : 1.

Marques : Martini : 8 ; Pic-Pic : 5 ; Benz : 4 ; Th. Schneider : 4 ; Bianchi : 3 ; Fiat : 3 ; Aquila, Cadillac, Clément-Buvard, Dalmier, Grégoire, Lion-Peugeot, Mors, Panhard-Levassor, Vermorel, chacune une.

La coupe échut cette année à M. Léon Dufour, de Genève, monté sur Pic-Pic (100/150) qui effectua le parcours en 8 min. 24 sec. 4/10. Avant d'être attribuée définitivement, la Coupe de la Gruyère doit être courue une troisième fois, mais jusqu'à aujourd'hui, cette épreuve n'avait pu être organisée dans de bonnes conditions.

Le grand nombre de voitures inscrites, en progrès marqué sur l'année précédente, dénotait un bel effort, répondant à une réelle préoccupation du public comme des maisons de fabrication. C'est grâce au zèle des membres du Comité, notamment de M. Victor Nouveau, président de la commission, et de M. Götz, secrétaire-trésorier, que ce succès avait pu être obtenu.

Le donateur de la Coupe de la Gruyère était M. Cailler, conseiller national. Les autorités fribourgeoises, bernoises et gruyériennes avaient montré, par leur empressement à favoriser cette entreprise qu'elles appréciaient sa portée pour le développement touristique et économique du pays.

Le pont de Corbières.

On n'écrit encore :

L'indépendant de samedi estime qu'une largeur de six mètres est suffisante pour le tablier du futur pont de Corbières. C'est évidemment une affirmation libre, mais il est permis de douter qu'elle soit encore conforme à la réalité d'ici un certain nombre d'années. Et c'est à ce point de vue que nous avons, l'autre jour, soulevé la question. Nous persistons à croire que le pont de Corbières, qui doit durer, ne prévoit pas, dans l'état actuel des choses, les possibilités de la circulation dans l'avenir.

Comparativement, il ne présente pas les avantages des ponts de Fribourg.

Il serait regrettable, à l'heure où les Travaux publics et leur distingué chef, M. Buchs, s'efforcent d'adapter notre réseau routier au tourisme et aux nécessités actuelles, que l'on n'envisage pas les travaux les plus importants sous l'angle de l'avenir.

Nous ne pouvons nous empêcher, à ce sujet, de nous remémorer l'histoire des chemins de fer du canton, dont notre économie supporte encore les conséquences.

Alpinisme.

Des membres de la section de la Gruyère du C. A. S., au nombre d'une quinzaine, rentraient dimanche soir, d'une course merveilleusement réussie, l'ascension de la Dent de Ruth, par le Petit-Mont, ascension qui se fit en compagnie d'un nombreux groupe de la section Diablerets, de Lausanne, qui avait passé la nuit de samedi à dimanche à La Villette.

Au sommet de la Dent de Ruth, ils eurent le plaisir d'y rencontrer encore des alpinistes de la section Blumisalp, ainsi que de ceux de Montreux, ce qui porte à une soixantaine le nombre des admirateurs pour la seule journée du 22 juin.

Un enfant grèvement mordu.

A Echarlens, vendredi soir passé, le fils de M. L. Overney a été cruellement mordu au visage par le chien de garde de la ferme. L'animal avait été acheté il y a peu de temps à la suite de quelques vols dont avait été victime le fermier.

Le petit blessé, âgé de 4 ans seulement, jouait près du chien qui mangeait, lorsque ce dernier se jeta sur lui. L'enfant a été transporté à l'hôpital cantonal.

Société d'apiculture de la Gruyère.

Dans le but d'organiser la course à La Chaux-de-Fonds, les apiculteurs intention-

nés de participer à l'assemblée générale de la Romande, les 5 et 6 juillet, sont priés de s'annoncer à M. Gapan, Révérend curé à Vuippens, en indiquant le jour de départ, (samedi ou dimanche).

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 28 juin. Si le nombre de participants est suffisant, la course aura lieu en auto-car.

Le Comité.

Une vache foudroyée.

Au cours du violent orage qui a éclaté hier après-midi, une vache appartenant à M. Alexis Pythoud a été foudroyée au pâturage des Combes, au Châtelet.

Un souverain en voyage.

On nous annonce que le sultan du Maroc se rendant de Vevey à Fribourg et à Berne en automobile sera de passage à Bulle au cours de la journée.

Avis.

Le public est informé qu'à titre d'essai le service d'enlèvement des balayures et ordures ménagères aura lieu demain, mercredi, dans toute la ville, dès 6 h. 30 le matin jusqu'à midi seulement.

Les ménagères sont priées de prendre leurs dispositions en conséquence. Aussitôt l'enlèvement effectué, les caisses et bidons vides devront être rentrés. (Communiqué).

La Direction de l'Intérieur nous communique :

Tous les propriétaires des terrains situés sur les deux rives de la Sionge, en les communes de Vaulruz, Sâles, Le Crêt, Progens et Grattayache, sont convoqués en assemblée le dimanche 29 juin prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de Vaulruz.

Tractandum : Amélioration de la plaine de la Joux des Ponts. Présentation des plans étudiés jusqu'à ce jour. Rapport technique. Exposé de M. le conseiller d'Etat Dr E. Savoy, sur l'importance de la question.

CHRONIQUE SPORTIVE

Bulle I champion cantonal série A.

C'est sous un soleil torride et devant une galerie plutôt clairsemée que s'est déroulée sur le terrain du F.C. Fribourg la finale du championnat fribourgeois, série A, mettant aux prises, pour le titre de champion, notre première équipe de football et Richemond II, de Fribourg.

A 3 h. 05, M. Paschoud donne le signal du départ et aussitôt le jeu prend une allure des plus vives. On sent chez les deux antagonistes la volonté bien arrêtée d'emporter les 2 points. Cependant, les nôtres dominent peu à peu l'adversaire et à la 6^{me} minute de jeu, Mantel marque le premier but pour Bulle. Richemond cherche courageusement à égaliser et met maintes fois en danger les bois de Bulle, sans toutefois pouvoir tromper la vigilance du gardien bullois, lequel a fourni tout le long du match une partie vraiment éblouissante et s'est vu, avec raison, longuement acclamer. Les Bullois remplissent aussi consciencieusement leur devoir et, quelques minutes avant la mi-temps, Pasquier, par un shot impétueux, marque le 2^{me} but en faveur de Bulle.

Après la reprise du jeu, les joueurs de Richemond s'efforcent visiblement et cherchent par tous les moyens (même les moyens défendus, coups durs, charge illicite contre le gardien de buts), à marquer à leur tour. Il nous est donné d'assister à des péripéties vraiment émotionnantes, au cours desquelles le gardien bullois, avec un sang-froid admirable, sauve des situations qui semblaient désespérées.

La fin du match, attendue avec impatience par les nombreux amis qui avaient tenu à accompagner nos équipiers, est sifflée sans amener de changement dans le score. Une ovation enthousiaste salue les nôtres à la sortie du terrain.

M. Bonnabry, président de l'Association cantonale fribourgeoise de football, remet à notre première équipe, pour une année, la coupe-challenge en compétition pour le championnat fribourgeois, série A, coupe qui sera attribuée définitivement au club qui l'aura gagnée trois fois consécutivement. Il leur remet en outre une coupe-souvenir offerte par l'Association cantonale. Il se dit particulièrement heureux que Bulle ait gagné son titre de champion fribourgeois cette année, laquelle marque justement le 20^{me} anniversaire de sa fondation. Il a des paroles très aimables à l'adresse de M. Félix Remy, son distingué président qui, cette année aussi, fêtera le dixième anniversaire de ses fonctions.

M. Félix Remy remercie M. Bonnabry et tous les équipiers bullois par des paroles très heureuses venues du cœur et, après avoir, bu le verre de l'amitié, la partie officielle est close.

Après le retour, nos footballeurs eurent la délicate attention de passer par Broc, où l'équipe locale organisait une kermesse, afin de fraterniser quelques instants avec leurs amis. Après avoir reçu les félicitations de ces derniers pour leur succès et avoir fait le « tour des jeux », ainsi qu'un « tour » de danse sur le « pont », les Bullois songèrent à regagner leurs pénates. A leur arrivée à La Tour, une heureuse surprise les attendait. Quelques amis du « Foot » avaient tenu à venir les rencontrer avec le fanion de la Société et c'est au milieu de chants alertes

que nos footballeurs arrivèrent à leur local, heureux de leur journée, heureux aussi de prendre quelque repos, bien mérité, après le travail intense fourni lors de leur rencontre avec Richemond II. Notre Ire équipe peut, avec raison, être fière de son succès, car elle l'a voulu et y a travaillé en conséquence et tous les joueurs y ont contribué, selon la force de leurs moyens. Qu'ils en soient félicités ! A.

Ire équipe bulloise : Loterio, Mantel, Maradan, Perrin, G. Sottas, Luthy, Casati, Berset, Gavalda, Pasquier, Ruffieux.

Cyclisme.

Par un temps superbe nos routiers ont disputé dimanche dernier une épreuve sur l'itinéraire qu'empruntera le championnat cantonal fribourgeois 1930, soit Bulle, Broc, Villarvolard, La Roche, Le Mourer, Chevillins, Plasselb, Planfayon, Alterswyl, Tavel, Guin, Fribourg, Pasioux, Le Bry, Bulle (90 km.).

Le classement s'établit comme suit : 1. Aeschlimann Alfred (chute), en 2 h. 59 min. 47 sec. ; 2. Gremion Honoré, 3 h. 01 min. 28 sec. ; 3. Gobet Max, à une demi-longueur ; 4. Barozzi Joseph (crevasion), 3 h. 07 min. 03 sec. ; 5. Bussard Arthur ; 6. Jaquet Michel.

A dimanche 29, le championnat cantonal, dont nous donnerons quelques détails dans notre prochain numéro. V.

Les tarifs américains.

Le vote du « Tarif-Bill » américain a soulevé à bon droit, dans toute l'Europe, les plus vives protestations. Un certain nombre de gouvernements ont déjà pris la décision d'user de réciprocité, c'est-à-dire d'élever les droits d'entrée pour les produits américains. C'est évidemment l'un des seuls moyens de récupérer dans la mesure du possible les pertes provoquées par la loi américaine.

La presse relate d'autre part qu'on examine avec attention, à Washington, les protestations européennes et certains bruits veulent que l'on serait disposé, à la Maison-Blanche, à atténuer les mesures envisagées dans certains cas.

Le Daily Mail, de Londres, écrit notamment que M. Hoover fera tout son possible pour atténuer les représailles de l'étranger et que la commission douanière s'efforce de trouver une base de conciliation. Les clauses élastiques de la loi autorisent d'ailleurs le gouvernement à apporter certains amendements aux articles en question.

ECHOS ET NOUVELLES

Les Tziganes du Burgenland.

Dans la dernière séance du Conseil national, le député agrarien Schönbauer a demandé au gouvernement d'élaborer une loi tendant à appliquer des mesures exceptionnelles aux Tziganes qui, surtout dans le Burgenland, forment un « petit peuple à part », et compromettant la sécurité des personnes et des biens dans cette région. M. Schönbauer a appuyé le bien-fondé de sa demande sur des constatations officielles traçant un tableau exact de cette fâcheuse situation.

Le Burgenland comptait 5480 Tziganes au début de 1922, lorsqu'il fut remis par la Hongrie à l'Autriche, et déjà plus de 6000 — contre environ 1600 dans tous les autres « pays » autrichiens — à la fin de l'année 1927. Actuellement, le Burgenland ne possède pas moins de 7000 Tziganes, dont seulement 354 exercent régulièrement une profession ou un métier.

Pendant les cinq dernières années, 3803

Tziganes ont été condamnés pour infractions passibles de peines correctionnelles, et 2097 autres pour contraventions de police. Presque tous les vols par effraction commis dans le Burgenland étaient le fait de Tziganes vivant dans les districts de Mattesburg et d'Oberpullendorf.

L'action des autorités provinciales est d'autant plus malaisée que la plupart des Tziganes portent des noms identiques. Ainsi, dans un recensement opéré il y a deux ans, on a dénombré 2741 Horvath, 664 Sarkoezy, 479 Karolyi, 395 Baranyai et 303 Papaj. La gendarmerie et la police se sont tirées d'affaire en confectionnant un cadastre des Tziganes, qui est déposé et tenu à jour au commissariat fédéral, à Eisenstadt.

D'après M. Schönbauer, la prise de mesures exceptionnelles contre les Tziganes du Burgenland est d'autant plus justifiée que l'on ne peut les amener, pour le moment, à vivre comme les autres habitants de la région. Ainsi, ils consomment avec un plaisir particulier la chair d'animaux morts ou abattus par ordre du vétérinaire, et le rôti de hérisson est leur plat national préféré.

Des cartouches à la cocaïne.

Un capitaine de l'armée américaine a inventé une munition d'arme à feu d'un nouveau genre : les cartouches de cocaïne, qui peuvent s'employer avec les armes usuelles, et qui ont pour effet d'étourdir celui qui reçoit la décharge et de le mettre hors d'état de se défendre. L'inventeur a voulu mettre à la disposition de la police un moyen de procéder aux arrestations de criminels sans risquer la vie des agents et sans avoir à recourir aux moyens sanglants.

Les heureuses surprises.

En effectuant une plantation dans un champ, un fermier du Morhban (ouest de la France) vient de vérifier d'une manière inattendue la justesse de certaine fable de La Fontaine. Un trésor, en effet, était caché dedans, qui comprenait tout un lot de pièces d'or qui dataient du seizième siècle et étaient admirablement conservées. On suppose que ce trésor a été enfoui pendant la période troublée de la Ligue.

Un feu tuait et mangeait des enfants.

On avait signalé depuis quelque temps au village de Jagodow, Pologne, la disparition de plusieurs petits enfants, ce qui avait provoqué une grosse émotion parmi la population.

A la suite d'une assez longue enquête, la gendarmerie a procédé à une perquisition dans la demeure d'un individu qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales. On a retrouvé dans la cave de sa maison des ossements humains.

L'individu a avoué avoir tué un certain nombre d'enfants dont il a mangé la chair. Le meurtrier a été amené à Varsovie, où il a été frappé d'apoplexie lors de son interrogatoire.

Dernière Heure

Une nouvelle coulée de boue et de nouveaux éboulements se sont produits au Saint-Barthélemy, lundi soir, vers 18 heures. La route cantonale et la ligne du Simplon sont à nouveau recouvertes sur une grande longueur et toute circulation est interrompue. On espère rétablir la communication par transbordement dès aujourd'hui à midi.

La saison orageuse n'est sans doute pas étrangère aux frasques du dangereux torrent. Editeur responsable : Alphonse Glasson, Bulle.

Vente Juridique.

(Très enchères.)

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 28 juin 1930, à 2 heures du jour, devant le garage de M. Jean LEHMANN, à Broc.

1 motocyclette, 2 vélos et 1 tour. Bulle, le 23 juin 1930.

VENTE JURIDIQUE

(Très enchères)

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques jeudi 26 juin 1930, à 10 heures du matin, devant le Château de Bulle :

1 secrétaire, 1 machine à coudre, 1 lot de mètres et baquets et 1 char. Bulle, le 23 juin 1930.

On cherche appartement pour

séjour d'été Adresser offre sous chiffre P. 3039 M. à Publicitas, Montreux.

ARRIVAGES directement de la propriété de

VINS blancs du pays et rouges première qualité, à des prix défiant toute concurrence. LIQUEURS, CHAMPAGNE de toutes marques. PORTO BLANC, MALAGA, VERMOUTH, QUINQUINA Pas de cidre, pas de liqueurs coupage.

Paul GEX Téléphone 90 Appartement 183 Paul GEX Compte de chèques N. 49

Place du Cheval-Blanc — BULLE — Place du Cheval-Blanc

Mises de fleurées.

Le fonds du Sanatorium de CRÉSUZ offre à vendre par voie de mises publiques, les fleurées on foïn et regain des propriétés suivantes :

- 1) Aux Essertés : surface 7270 m2 = 2 poses 8 perches.
- 2) Au Tremblex : " 5740 m2 = 1 pose 287 "
- 3) A la Grangetta : " 3260 m2 = 363 perches.

Les mises auront lieu dans un local de l'Auberge de Châtel s. Montsalvens, jeudi 26 juin, à 5 1/2 h. Par ordre : L'inspecteur forestier de la Gruyère, Alfred REMY.

Charpentiers-boiseurs sont demandés par l'entreprise de l'Arsenal. — Se présenter au chantier. —

BAÛSE



DE PRIX SENSATIONNELLE DES

Confitures et Gelées Lenzbourg

Confitures:

Mélange	—
Quatre fruits	— 90
Pruneaux	— 95
Coings	1. —
Groseilles rouges, avec ou sans grains	1. 10
Mûres, Myrtilles	1. 20
Cerises noires, Sans Rivale, Oranges	1. 25
Abricots	1. 30
Framboises, Cerises rouges, Griottes	1. 35
Fraises	1. 40

Flacons	Seaux „HERO“		
	1 kg	3 kg	5 kg
—	1. 25	3. 50	5. 50
— 90	1. 30	3. 55	5. 65
— 95	1. 35	3. 85	6. 15
1. —	1. 45	4. 15	6. 55
1. 10	1. 65	4. 70	7. 50
1. 20	1. 80	5. 20	8. 30
1. 25	1. 90	5. 55	8. 95
1. 30	2. —	5. 80	9. 40
1. 35	2. 20	6. 40	10. 30
1. 40	2. 25	6. 55	10. 65

Gelées:

Gelées „Petit Déjeuner“ avec Framboises, Fraises ou Abricots	1. 15
Gelée „Sans Rivale“	1. 15
Pommes	1. —
Coings	1. 15
Oranges	1. 20
Groseilles rouges, Mûres	1. 30
Framboises, Fraises	1. 40

Flacons	Seaux „HERO“		
	1 kg	3 kg	5 kg
1. 15	1. 70	4. 90	7. 80
1. 15	1. 70	4. 90	7. 80
1. —	1. 45	4. 15	6. 55
1. 15	1. 70	4. 90	7. 80
1. 20	1. 80	5. 25	8. 45
1. 30	2. 05	6. —	9. 70
1. 40	2. 45	7. 15	11. 55

**Exigez toujours des Confitures „Lenzbourg“
les meilleures depuis 40 ans**

EGLISANA

LA BOISSON
DÉSALTÉRANTE
ET HYGIÉNIQUE
VOUS MAINTIENT
FRAIS ET DISPOS

T. 20149 Z

Dépôt: A. LUTHY, route de Morlon, BULLE. - Téléph. 306.

Tout le monde connaît les bienfaits incontestables que procurent les

BAINS de MONTBARRY

dans le traitement de la **goutte**, du **rhumatisme**, et des **affections nerveuses** de tout genre.

Pour répondre au désir si souvent exprimé par sa sympathique clientèle, l'**Etablissement de MONTBARRY-LES-BAINS** lui fait savoir que, à partir du **4 juillet**, les **BAINS SONT OUVERTS au public les lundi, mercredi et vendredi** de chaque semaine. Hors ce temps, ceux qui désirent en bénéficier sont priés d'en avvertir la **Direction**. Le montant exigé pour chaque bain est de **Fr. 2.—**.

Rafraîchir sans débilliter...

Telle est la qualité du **DIA-BLERETS** à l'eau, avec ou sans adjonction de cassis, citronnelle ou grenadine.

Pendant la **Semaine** du
CHANTECLAIR

16 juin au 14 juillet.

10 kg.	5.25	»	»	»	»
25 »	11.50	»	»	»	»
50 »	21.25	»	»	»	»
100 »	40.—	»	»	»	»

sans primes sacs en sus.
Parc Avicole Gland et dépôts. — Maintenez la **ponde** par Chantclair. 219 L.

Fraises

Grande vente de fraises
pour confitures

Mardi et mercredi
24 et 25 juin
dès 8 heures du matin, au

Magasin

CHARRIÈRE - BUCHS
Grand'Rue, BULLE.

Téléphone 266. Expéditions.
Prix le plus bas de la saison. Marchandise fraîche et de 1er choix.

A LOUER

à Lausanne magasin et locaux neufs, bien situés et sans concurrence pour

Pharmacie-Droguerie

Belle et bonne situation. - Prix très avantageux. - S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7392 B.

JUSQU'AU 30 JUIN

JUSQU'AU 30 JUIN

EXPOSITION INTERNATIONALE ZIKA D'ART CULINAIRE A ZURICH

Les billets simple course pour Zurich, délivrés le samedi et le dimanche par les C. F. F. et la plupart des compagnies privées, donnent droit, après timbrage à l'exposition, au retour gratuit le dimanche.

P 20 342 Z

Aeschlimann Alfred

près du Café du Pont
BULLE
se recommande pour tous travaux de **FERBLANTERIE**
Couverture - Appareillage.

VACHER est demandé

pour une douzaine de vaches, chez **Pierre JOYE, MAN-NENS** (Broye).

On demande une bonne sommelière

connaissant si possible les deux langues.
S'adresser avec certificats à l'**Hôtel de l'Ecu, Bulle**.

Poulettine

au lait Lactix extra pour poussins
10 kg. 6.25 fr. poste + sac
25 » 14.— « g. rom.
50 » 26.50 » (seau 5 lit.)
100 » 50.— » (seau 4 lit.)
Parc avicole Gland et dépôts. 219-3 L.

Travaux d'impression soignés à l'Imprimerie du journal.

CABINET DENTAIRE

Avenue de la Gare **H. DOUSSE** Téléph. N° 42
Médecin-Dentiste

Extractions et traitements **SANS DOULEUR**
Dentiers garantis.

Travail soigné. -:- Prix modérés.

Bois à brûler.

Sommes acheteurs de 100 stères de sapin en bûches.

Faire offres avec indication du lieu de chargement à **HOGG-MONS & fils, à Fribourg**.

Assainissement de la Joux des Ponts

Tous les propriétaires des terrains situés sur les deux rives de la Sionge sont convoqués en **assemblée** le **dimanche 29 juin, à 2 1/2 h., à l'Hôtel de Ville de Vaulruz**.

TRACTANDA :

Présentation des plans étudiés à ce jour ;
Rapport technique ;
Exposé de M. le Conseiller d'Etat Dr Emile SAVOY sur l'importance de ce travail.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.